

N° 106 - 4 Décembre 1932.

1 fr.

Tous les Dimanches.

# POLICE MAGAZINE



## LES ASSASSINS D'AVRANCHES

Non loin d'Avranches, après avoir assassiné son beau-père d'un coup de bâton, le sabotier Delanoë a tué sa fille, de complicité avec sa femme. (Article page 12.) Voici les deux odieux criminels. (W. W.)





Sans en avoir l'air, le souteneur surveille du coin de l'œil.

Le fameux talus des fortifs sur lequel des générations d'apaches et de filles ont roulé leurs brutales amours n'existera bientôt plus. Toute cette ceinture de pelouse râpée et poussiéreuse dont les honnêtes gens s'écartaient avec méfiance, la nuit tombée, fera place prochainement à de vastes quadrilatères d'immeubles neufs intercalés de squares et de terrains de sport. Mais le nivellement progressif du talus et le comblement des fossés profonds n'ont pas encore enlevé à cette zone son caractère particulier ; les boulevards périphériques, sur plusieurs kilomètres, sont toujours fréquentés par cette faune crapuleuse de filles soumises et de souteneurs que Bruant chanta, il y a trente ans, dans ses populaires refrains consacrés aux indigènes des bas-fonds.

Les mœurs spéciales des indésirables hôtes de ce secteur de la capitale ont été maintes fois décrites, et par de grands écrivains. Mais le sujet est toujours d'actualité. L'amour vénal avec ses exploitants, ses intermédiaires, ses victimes, sa clientèle, fera couler encore beaucoup d'encre. Les silhouettes de la fille et de son souteneur, dans le décor de la zone, sont éternelles.

Les filles de la zone ont été affublées de sobriquets multiples au cours des âges : pierreuses, gigolettes, marmites, rombières, etc., et leurs sinistres compagnons furent et sont encore des costels, barbeaux, dos, poisses, dos vert, maquereaux, maques, méquetons, etc. Les noms changent, mais le rôle reste. D'ailleurs, nous n'entendons pas écrire une étude de ces personnages, mais bien plutôt voir ce qu'ils sont aujourd'hui. A vrai dire, ils n'ont guère changé certes, leur centre s'est déplacé, depuis une dizaine d'années, à la suite du plan d'aménagement et de constructions sur leur domaine;



mais ils tiennent bon sur certaines parties de leur territoire non défrichées.

Il y a toujours sur la zone des bandes redoutables de souteneurs qui, entre deux mauvais coups, surveillent étroitement les allées et venues de leurs « femmes ». C'est une sorte de mafia dont les membres, pour la plupart repris de justice, s'entendent secrètement pour maintenir sous leur joug terrible de malheureuses filles terrorisées et si veules, mais dont quelques-unes acceptent par amour cet esclavage odieux.

Il ne faut pas croire que le souteneur vient toujours de la pègre. Un inspecteur de la police des mœurs qui connaît bien ce milieu nous a raconté l'histoire navrante d'Alfred D..., ce jeune homme de bonne

ance ; il se laissa entretenir par cette femme ; il fréquenta les individus de son acabit ; sa famille multiplia les démarches pour tenter de l'arracher à l'emprise de la « Panthère blonde » ; mais rien n'y fit ; il était irrémédiablement perdu. Son père mourut de chagrin quelques années plus tard ; quant à lui, il devait succomber dans une rixe sanglante, près de la porte de Saint-Ouen.

Il ne faudrait pas s'imaginer davantage que le souteneur est toujours un beau mâle. Témoin « Bibi le Grêlé », un véritable monstre, la figure trouée comme une passoire, le nez cassé par un coup de poing, la taille voûtée, et qui tint le haut du trottoir sur la zone pendant ces vingt dernières années. Cet être repoussant n'avait pas moins de



Un dernier coup de « rouge » avant la descente sur le trottoir.

famille entraîné par une femme de mauvaise vie, qui en fit un être en marge de la société :

— Le jeune Alfred D... était fils unique d'un riche industriel ; il avait dix-neuf ans lorsqu'il fit la connaissance d'une fille en carte surnommée « la Panthère blonde ». Le jeune homme, qui avait donné jusqu'ici toutes satisfactions à sa famille et s'appretait à seconder son père, se débaucha ; il ne rentra plus chez lui, passant ses jours et ses nuits auprès de sa maîtresse. Prières et menaces furent vaines pour le remettre dans la bonne voie ; on lui coupa les vivres. La « Panthère blonde » assujétit alors plus que jamais son amant. Il n'avait plus d'argent à lui donner ? Qu'à cela ne tienne ! C'est elle qui pourvoierait à l'entretien du couple. Tout d'abord, il refusa, mais il fallait manger, s'habiller, se loger. Travailler ? Elle entendait l'avoir auprès d'elle à son gré, et puis le travail régulier n'est guère considéré dans ce milieu. Ainsi, peu à peu, le jeune homme sombra dans la pire déché-

trois jeunes femmes qui « travaillaient » pour lui et subvenaient à ses besoins. Il convient de dire que « Bibi le Grêlé » était d'une force redoutable ; il savait « soutenir » ses femmes. En effet, en prenant un « marlou », la fille entend, dans la plupart des cas, se ménager un appui, un renfort, une aide, qui, dans les difficultés de son étrange trafic, lui apporteront la collaboration nécessaire. Un client se montre-t-il récalcitrant pour remettre la rémunération convenue des faveurs de la belle, essaie-t-il de se sauver sans payer, cherche-t-il des noises ? Le souteneur apparaît ; c'est lui le caissier-comptable ; il se fera payer et, si sa mère est menacée, il sortira son « lingue », risquant le bague ; ce sont les obligations du métier ; nul souteneur ne peut s'y soustraire sans forfaire à l'honneur très particulier du milieu.

La fille en puissance de souteneur veut-

La chasse à l'homme commence.





# AUX "BAT' D'AF"

par Maurice CORIEM

On se souvient des articles que *Police-Magazine* consacra, il y a quelques mois, à la vie des soldats du bataillon d'infanterie légère, à Tatahouine, dans le sud-tunisien. Ils firent sensation. Voici que notre collaborateur Maurice Coriem reprend courageusement la question avec son talent habituel. Son appel sera entendu en haut lieu, nous osons l'espérer.

tant que, dans toutes ces histoires, le bataillonnaire m'apparaît trop innocent, trop sage, trop inoffensif. On aurait beau jeu de me reprocher :

— Vous ne rapportez que les propos d'un repris de justice ! Il nous faut d'autres témoignages pour croire à de pareilles horreurs !

D'autres témoignages ? Mon libéré l'a bien compris, quand il ajoute :

— Si vous pensez que je « cherre », vous n'avez qu'à parler avec des hommes qui reviennent de là-bas. Vous pouvez en trouver. J'en connais. Je ne veux pas vous les amener. On dirait que je suis « en cheville » avec eux. Mais voyez-en d'autres... Quand, sans se connaître, ils auront tous dit ce qu'ils savent, ce qu'ils ont vu, vous serez fixé. Et je crois que vous aurez le devoir d'écrire ça dans les journaux...

Je n'ai pas souri d'entendre parler de devoir par un « joyeux ». Je n'ai pas souri parce qu'il m'a dit deux choses très vraies. Des témoignages isolés et tous pareils, sans concert préalable, sont une preuve. Et cette preuve-là, je ne dois pas la garder pour moi.

Alors, j'ai cherché d'anciens bataillonnaires. Pas trop anciens. Récemment libérés. Diversité des témoins. Unanimité des témoignages.

Maintenant, un mot nécessaire. Je sais qu'on a fait bien des enquêtes sur les

à ne pas verser de larmes sur la grande pitié des mauvais garçons. Mais soyons pratiques si nous ne savons plus être humains. Est-il nécessaire de faire tant de révoltés ?

Des faits ? En voici, contés par des témoins. Témoins qui ne seraient pas tous admis à lever la main dans un prétoire, mais que la justice entend, sans serment, à titre de renseignement. D'aucuns s'ignorent entre eux. Les récits concordent. Certains se groupent pour affirmer, sans une défaillance. L'un d'eux, pour des raisons que je sais, que je dois taire, comme il me l'a demandé, mérite tout crédit. Dans un détachement isolé, en plein bled, le soldat O... est malade. « Malade » au sens militaire du mot. C'est-à-dire qu'il s'est fait « porter pâle ». Le major lui a ordonné une purge. De l'ipéca, sans doute. Les traditions de caserne traversent les mers, en s'aggravant. Car, à la purge, le major avait ajouté la diète. Le soldat O... est commandé pour la « pelote » — 25 kilogrammes dans le sac pour 40 kilomètres dans les jambes, en tournant en rond, avec les déploiements en tirailleurs et la course « sur la gauche en ligne », éreintement de l'aile marchante ». Le soldat O... refusa. Peut-être eut-il l'imprudence de dire : « Je ne veux pas. Plus malin, il eût proféré : « Je ne peux pas ». Il échappait à la loi. Était-il « reconnu » malade ? Les avis diffèrent là-dessus. Quand un médecin donne un remède, cela

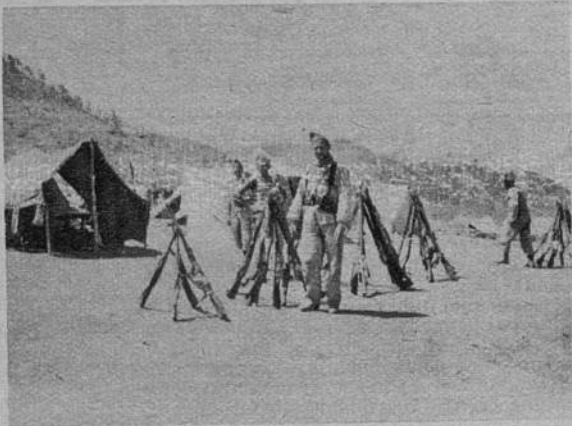


Le bataillon de Tatahouine défile.

Une compagnie dans un fortin. Bâtiments de torchis, entourés de ronces et de barbelés. Un bataillonnaire cafardeux a déserté. On se demande pourquoi. Il est perdu dans le sable. Pas un village. Pas une femme. Pas un verre à boire. Plus de tabac à fumer. Et même plus de soupe à manger. On ne court pas après l'homme. On sait bien qu'il ne peut pas vivre hors du camp. On attend qu'il y rentre. Il ne rentre pas.

— S'il n'est pas crevé, quelque part, dit le sergent-chef L..., c'est que les autres lui passent une gamelle, « en douce », la nuit, à travers les barbelés.

Les sergents se sont jetés sur T... Il gouaille : — Une agression ?... Si vous cherchez un coup à faire, vous êtes verts... je suis fauché... Pas un « pelot » !



Bataillonnaires au repos à Tatahouine.

L'homme se tient devant moi, tout droit dans son complet neuf qui garde les plis de la confection. Il tente un sourire, malgré l'arc amer qui abaisse les coins de sa bouche selon le masque antique de la douleur.

Au-dessus de ses yeux clairs dont le regard dur me fixe, la visière de la casquette est cassée en « viscope ».

— Je sors du service. J'ai fait mes sept ans...

Sept ans. Comme le temps passe... je reconnais l'homme. Je l'ai rencontré en 1925, au cours d'un reportage sur les dessous de Paris. Je ne sais plus bien sa pauvre histoire, à la fois banale et ténébreuse. Un recel, je crois, un partage de butin après un « cassement » dans une villa de banlieue. Six mois de prison. Mais ces sept ans... Sept ans de service... Où cela ? pourquoi ? Il répond à la question devant même que je l'aie posée :

— Je suis parti aux « Bat' d'AF » pour dix-huit mois. Ça a duré sept ans. Oui, j'ai passé deux fois au « falot ». Des coups de cafard...

J'apprends que les coups de cafard sont des coups à supérieur. Mon homme m'explique :

— On me cherchait. On n'a trouvé.



Un groupe de bataillonnaires à Tatahouine.

Il y a de la fierté dans sa réponse, une fierté cynique et ingénue. Il ne s'aperçoit pas qu'il a été vaincu dans une lutte inégale. Sept ans ! Il a eu à se plaindre d'un sergent. Alors, il a tapé sur le sergent. Il a agi « en homme ». C'est sa dignité. Il dit :

— Je me suis fait respecter !

Respecté ! Le cachot, le silo. Sept ans de service.

Il me conte des choses terribles, effroyables, monstrueuses, sur ce qu'il appelle, avec un peu d'emphase qui surprend dans sa voix faubourienne : l'enfer de l'armée. Je l'écoute sans oublier l'affaire de recel, ses amitiés avec les gars de la cambriole. Et je vois, tandis qu'il me parle, la cassure de sa visière, qui rappelle le képi du bataillonnaire. Il est sincère, sans doute, et je crois bien lire la vérité dans la cruauté froide de ses yeux clairs. Mais je n'ai le droit de livrer au lecteur que des certitudes contrôlées.

Cet homme a souffert. Il me fait cent récits de gradés féroces. Il évoque un martyr subi dans le détachement de Ben-Gardane, au plus profond de l'extrême-sud tunisien. Mais je n'entends que la « victime ». Il serait juste d'écouter aussi ceux qu'il nomme ses « bourreaux ». D'au-



Les alentours du camp de Tatahouine.

« Bat' d'AF », depuis Jacques Dhur. Je sais que c'est un sujet facile. Je sais ce qu'ont de naïfs les apitoiements populaires. Je sais qu'on a beaucoup abusé de la douleur des pauvres mères qui pleurent sur le malheur de leurs petits. Je sais que ces petits sont sortis de prison avant d'entrer dans l'infanterie légère d'Afrique.

Mais je sais aussi que le régime des « Bat' d'AF » viole la loi qu'il a pour raison de servir.

Ceux des « Bat' d'AF » ? Ce sont de pauvres âmes puériles et violentes. Ce sont des hommes difficiles à assimiler. Ils échappent à un classement d'ensemble, refusent la loi commune et ne marchent point au pas dans le troupeau. Ils ont des crises, où, soudain, ils s'évadent des bornes et cherchent le sang.

Tels sont les pires.

Il y a tous les autres. Quand on sort d'une chambre correctionnelle, on n'y a pas vu que des « apaches », selon le mot tout exprès forgé par un bourgeois effroi. Il y a de maigres filous, de lamentables escrocs et aussi d'infidèles caissiers. Ils n'ont pas l'air bien terribles. Ce seront cependant des bataillonnaires. Et puis, il y a aussi des victimes, comme partout. Pas plus qu'ailleurs. Mais enfin, il y en a.

Après cela, je ne vous rapporterai pas ce qu'on m'a conté sur le détachement de Ben-Gardane, parce que je ne veux pas ne faire parler qu'une voix perdue.

Je dis seulement qu'une enquête serait nécessaire.

La « pelote » des punis, avec 25 kilos de fonte dans le sac, le fusil, culasse ouverte, et balonnette au canon, durant 40 kilomètres parcourus en rond dans la cour, n'est-il pas un supplice interdit par les règlements ? Les châtiments corporels défendus par la loi y sont-ils d'un usage courant ? En huit jours, onze hommes furent-ils, pour des cas futiles, envoyés en conseil de guerre ? A l'autorité militaire d'y aller voir pour le savoir. Le scepticisme de la vie nous enseigne sans doute

suppose, du moins, une maladie reconnue. Une purge, la diète sont un mauvais système d'entraînement pour subir la fatigue du peloton des punis. Banal incident de caserne ? Oui — à cela près que le refus d'obéissance peut faire envoyer O... aux travaux publics pour dix ans. C'est cher.

Même détachement. Six heures du soir. Des hommes chantent. Le caporal-chef D... intervient. Il impose silence aux chanteurs. Sans raison. A cette heure-là, service terminé, les bataillonnaires avaient le droit de faire concert. Les chansons ne sont pas subversives. Refrains de music-hall où restent pris des sons des voix aimées, selon le poète, et dont la musique a l'air d'être en argot.

— Taisez-vous ! dit le cabot.

Exactement, il ne dit pas : taisez-vous. Il le traduit en langage militaire, spécialement bataillonnaire, qui se prononce : « Vos gueules, là-dedans ! » Un des chanteurs riposte et fait remarquer au caporal son état possible d'ébriété. Appel de la garde. L'homme va être empoigné. Il s'échappe et se réfugie dans une chambrée. Poursuite. Une porte est poussée violemment, si violemment que le caporal a le pouce coincé. Arrestation de l'homme. Rapport pour coups à supérieur. Il n'y a pas eu de coups. Toute la compagnie attirée par le bruit a été témoin du fait. Cela fait une sorte de révolte. Les 150 hommes, unanimes dans leur protestation, sont, tous ensemble, enfermés. Six jours après, ils sont rendus à la liberté, sans autre sanction prononcée, sans autre sanction possible. Il ne reste que le chanteur protestataire. Il est, à cette heure, en prévention de conseil de guerre pour coups à supérieur dans le service ou à l'occasion du service. Le code, en ce cas, a prévu la peine : la mort.

Le soldat, cependant, n'a pas frappé le caporal.



Bataillonnaires faisant la pelote.

Injure ? Peut-être. Mais provoquée par les coups. Les coups redoublent. L'homme est conduit à la salle de service. Conduit, c'est une façon de parler. Au vrai, il y est poussé à coups de gourdin. A coups de gourdin aussi, l'interrogatoire. Il nie l'assistance portée au déserteur. On n'a rien trouvé sur lui de substantiel pour un affamé. Les sergents cognent. T... parvient à s'enfuir, la tête ensanglantée. Il entre dans une chambrée.

— Hé ! les gars !... voyez comment qu'ils m'ont arrangé ! Soyez témoins !... T... est empoigné par la garde, mis aux locaux disciplinaires. Quinze hommes y vont. Le soldat répète :

— Visez un peu ce qu'ils m'ont mis !... Il a des trous dans la tête. Il faut le panser. On peut aussi le faire passer « au falot ». Le voilà poursuivi pour coup à supérieur ! Cela paraît un comble. C'en est un. C'en est tellement un que l'accusation n'est pas maintenue. T... ne reçoit qu'une sanction disciplinaire. Il n'est pas coupable ? Il n'ira pas au poteau. Mais il fera trente jours de cachot tout de même. Un bataillonnaire a-t-il droit à la justice ?

Ces scènes de la vie des « Bat' d'AF » deviennent monotones dans leur uniformité misérable. Ce ne sont qu'histoires brutales, faces sanglantes, hommes assommés. Un fait inexact, par hasard, dans tous ceux qu'on pourrait relater, serait sans

(Suite page 14.) MAURICE CORIEM.



A gauche : La punition de la pelote, sous le soleil ardent, est terrible.



A droite : Un bâtiment du camp de Tatahouine.



## Lorioli, certes. Mais Bourbon, pourquoi pas ?

III

L'AMÉRIQUE, tout imbu de particules, de titres, d'héraldisme, l'Amérique où les ducs, les comtes, les marquis désargentés de la vieille Europe, ont quelque chance de réussir, l'Amérique accueille bientôt le vicomte de Clinger, officier en congé de la marine italienne.

A cette époque, il n'y a que deux solutions pour faire fortune en U. S. A. Un esprit travailleur, plein d'initiative, des bras solides, un cœur bien accroché, et on arrive encore assez rapidement à la tête d'une haute situation. Ou bien alors être beau garçon, racé, posséder un nom ronflant vous entourant de prestige, même si aucun papier officiel ne vient le confirmer. Il suffit pour cela d'être doté d'une belle arrogance, et nous savons que Lorioli n'en manque point.

Il est reçu dans les riches milieux commerçants, et les rois du cochon ou de la margarine qui ont des filles à marier voient d'un bon œil ce beau cavalier qui ne possède aucune compétence commerciale, mais sait parler aux femmes, leur faire la cour, danser comme Terpsichore, et conduire un cotillon comme un maître de ballet. Il n'en faut pas plus pour que tous les salons s'ouvrent devant lui.

Vicomte de Clinger, certes, cela sonne bien et suffit pour que tous s'inclinent devant cette noblesse toscane. Mais cela ne contente pas Charles Lorioli, aventurier. En catimini, à certains confidents plus intimes, il confie que sa mère jadis « fauta » avec le général Albert de Bourbon, et que lui en est le digne rejeton. Il s'appelle bien Edgar de Clinger, mais en réalité c'est Edgard de Bourbon qu'il faudrait le nommer.

Cette montée en grade subite lui attire encore beaucoup de faveurs. On s'arrache ce jeune prince, car en même temps que le nom il a pris le titre, et c'est à qui l'invitera dans les belles propriétés de Manhattan.

De son œil habitué à ces sortes de choses, le « Prince » examine, évalue, discerne quelle sera la proie la plus importante — la beauté lui est indifférente — ce qu'il lui faut, c'est uniquement la riche héritière, c'est l'argent pour satisfaire sa vie de luxe et ses goûts de joueur.

Il n'a aucun papier officiel ? Qu'importe. A ce moment, l'Amérique n'est pas exigeante sur la question passeport et sur les actes de naissance. Il devient Prince de Bourbon pour tout le monde. Son titre de vicomte de Clinger est éclipsé.

Il a bientôt fixé son choix. Une jeune Américaine, miss Clara Conger, fort belle, ce qui ne gêne rien, dont le père occupe une haute situation politique et qui est un ancien négociant retiré des affaires, lui plaît, précisément pour sa dot magnifique.

Le mariage se fait en grande pompe à New-Jersey. La fortune sourit à Lorioli, alias Bourbon, et la vie de luxe qui lui a toujours été chère va se dérouler désormais. La jeune femme est en admiration devant son « prince » et en 1896,

elle lui donne un fils, Rodolphe de Bourbon, qui vit encore à l'heure actuelle et occupe une modeste situation en Amérique.

Quelle que soit la cadence à laquelle Edgar fait voltiger les banknotes du riche yankee, il n'arrive pas à épouser, rapidement du moins, la fortune du beau-père. D'ailleurs, on lui laisse les rênes sur le cou. Il a le droit de dépenser sans compter, comme bon lui semble. Néanmoins, le beau-père, qui toute la vie travailla pour amasser sa belle fortune, serait heureux d'avoir un gendre qui eût une occupation. L'oisiveté est mauvaise conseillère et ce brillant cavalier qu'on s'arrache lui fait prévoir pour sa fille un bonheur incertain, chancelant.

Ce gendre n'a aucune disposition pour le haut commerce ou pour l'industrie. Que pourrait-il bien faire dans ce pays si ce n'est être officier ? On n'est pas exigeant sur les examens à passer et avec un nom tel que le sien, de Bourbon sera accueilli favorablement dans l'armée.

En effet, bien qu'il n'ait passé par aucune école ni fait aucun stage, de Bourbon, qui, ne l'oublions pas, est un ancien sous-officier de la marine italienne, est bombardé d'emblée major dans la National Guard. Son rôle consiste à monter à cheval, à passer en revue les recrues sans jamais leur donner aucune instruction militaire, d'abord parce qu'il en serait incapable, et surtout parce que cela l'ennuierait profondément.

Sa parfaite connaissance des langues étrangères, — il en parle sept, — lui permet d'être un convive extrêmement brillant dans toutes les fêtes où il plastronne au premier rang. Son brillant uniforme lui plaît. Il a pris son titre et son nom au sérieux. Le secret que sa mère jadis lui confia est devenu pour lui une chose certaine. Il est de Bourbon, il en est sûr. Sa façon d'être dans les salons, sa grâce naturelle, sa facilité d'élocution lui sont une preuve certaine qu'il a du sang bleu dans les veines.

Il se lie avec de grandes familles autrichiennes qui, comme lui, ont émigré là-bas et dont les membres occupent des situations fort importantes dans tous les milieux américains. Pour tous ces exilés, Edgard de Bourbon est certainement un Bourbon, cela ne fait aucun doute. D'ailleurs, le « prince » a étudié à fond toute l'histoire et il connaît sur le bout des doigts son ascendance. On ne le colle pas facilement sur le nom de l'empereur qui régnait en l'an X... ni sur ses aides de camp.

Il a mis tous les atouts dans son jeu pour que naturellement le jour où il revendiquera sa personnalité il puisse dire « mon ancêtre qui bataillait sur le champ de... »

En 1901, cet émigré « royal » fait un voyage dans sa patrie. Sa mère vit toujours. Il va la voir et on devine ce que furent les effusions de ce grand fils chéri avec cette maman qui s'était déchargée sur lui de son secret.

Mais la Cour d'Autriche l'attire. Il va lier connaissance avec des officiers du Palais. Il a bien garde de se présenter à eux sous son vrai nom, il serait immédiatement démasqué. Il est à leurs yeux un officier en mission de l'armée américaine, venu étudier le mécanisme des armées européennes. Il a repris pendant ce temps son nom de vicomte de Clinger.

Il ne perd pas son temps et n'a pas ses yeux dans sa poche. Il examine, étudie afin de retenir tout ce qui lui sera nécessaire un jour afin de se faire reconnaître pour un vrai Bourbon.

Il repart en Amérique, et pendant un lustre il mènera la vie paresseuse et de plaisir qui lui est chère, sans qu'aucun événement important vienne troubler son existence.

Il est officier amateur, mais les affaires où l'on gagne de

l'argent commencent à l'intéresser. De plus sa mégalomanie ne l'a pas quitté. Il rêve d'être quelqu'un en Amérique. Aucune royauté ne s'offre à sa vue, pas même la plus petite principauté... Là-bas, son titre vaut de l'argent. En Europe, peut-être arriverait-il à diriger les affaires d'un petit pays ? Roi, pourquoi pas ?

Parmi les relations de son beau-père se trouvent des hommes toujours à l'affût d'un coup de bourse à tenter. L'Albanie, sans direction bien définie, est en perpétuelle ébullition. Il y a un trône à prendre, des forêts et des mines à exploiter, et un groupe américain serait fort heureux de posséder les actions d'un tel consortium.

Pour cela, il faut qu'Edgar de Bourbon tienne les rênes du pouvoir de cet État. Pour les gagner, il faut mettre sabre à la main et charger sus à l'ennemi.

Il n'hésite pas. Il laisse là femme et enfant, rentre en Europe, et va faire le coup de feu contre les Turcs. Il paraît qu'il s'y conduisit d'une façon brillante, du moins c'est la légende qui le dit. Il prend le commandement d'un groupe de Malissores, bataille contre les ennemis, frappe d'estoc et de taille, en un mot se conduit en héros.

Un jour, au cours d'une embuscade, il est fait prisonnier. On va fusiller ce chef, lorsque ses hommes accourent et le délivrent.

Il revient alors en triomphateur, et en récompense de ses bons et loyaux services, de sa bravoure magnifique, on le nomme voïvode.

Dès lors, il a tout : l'argent, la gloire, l'amour. Sa femme n'a cessé de lui vouer une adoration sans borne, et ses lettres le démontrent. Mais Lorioli est loin de la neuve Amérique. Il a senti l'écurie tout comme un fier cheval de bataille, et la Riviera italienne avec son ciel bleu, sa mer céruléenne, son climat de rêve, l'attire invinciblement.

Au diable le ménage d'Amérique ! D'ailleurs, ici il fait figure de chevalier. Tout le monde connaît ses exploits, car non seulement ses amis les racontent, mais lui-même ne se fait pas faute de les glisser dans la conversation. Une cour d'hommes et de jolies femmes l'entoure, il va de succès en succès.

Malheureusement les accords de Vienne mettent un terme à cette vie fastueuse. En effet, l'Albanie n'est plus un « no man's land ». Elle est rattachée à l'Autriche, puisque le prince de Vied dirige ses destinées.

Brusquement, c'est la catastrophe. La mauvaise nouvelle arrive sous forme d'un télégramme laconique du beau-père : *Sommes ruinés rentrez.* — CONGER.

Que faire ? Les vivres sont coupés. Le « prince » n'a qu'une conduite à tenir, retourner en Amérique, voir ce qui s'y passe et essayer de sauver peut-être les dernières miettes d'une fortune engloutie dans un krach financier.

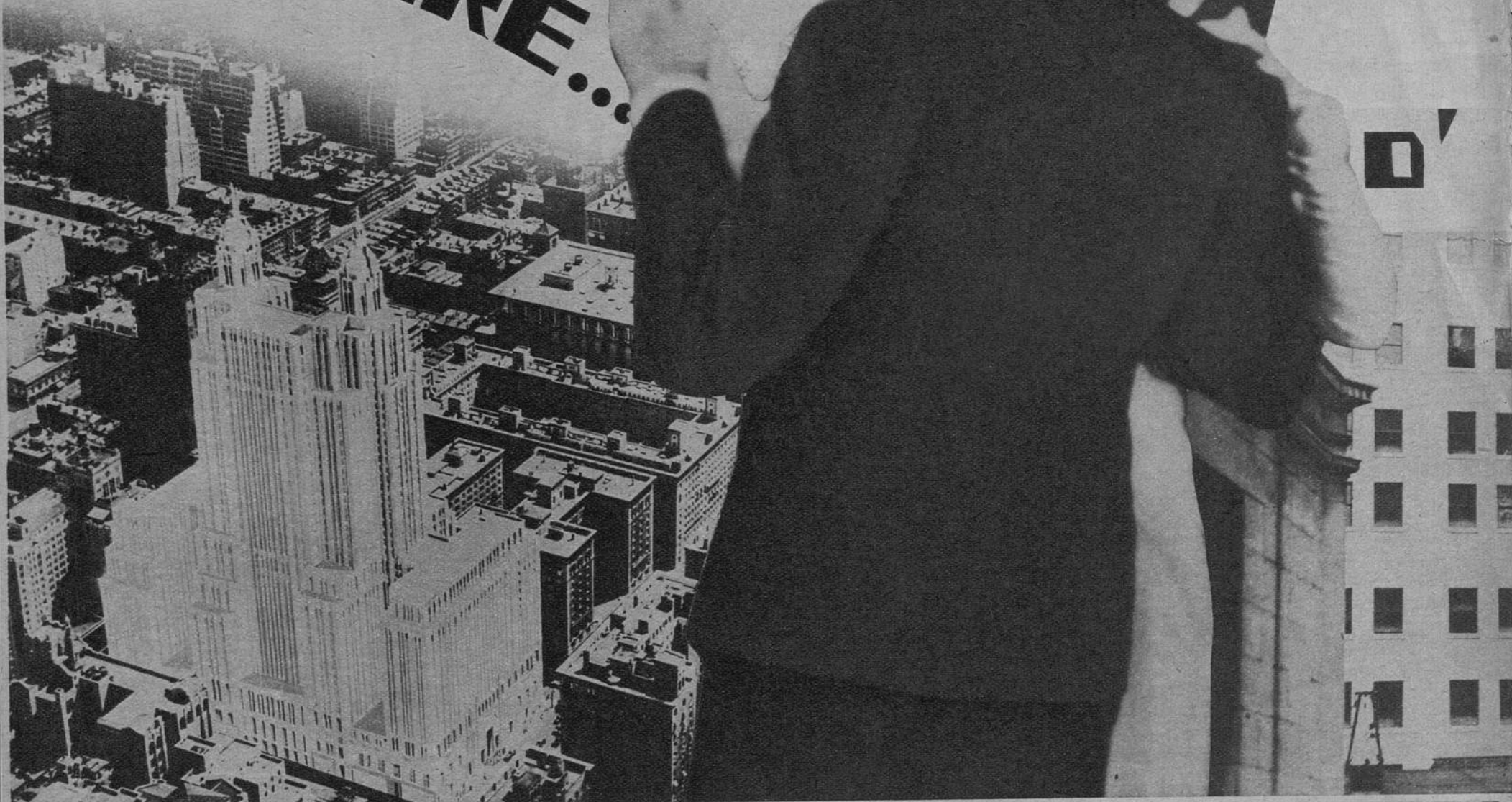
(A suivre.)

HUBERT BOUCHET.

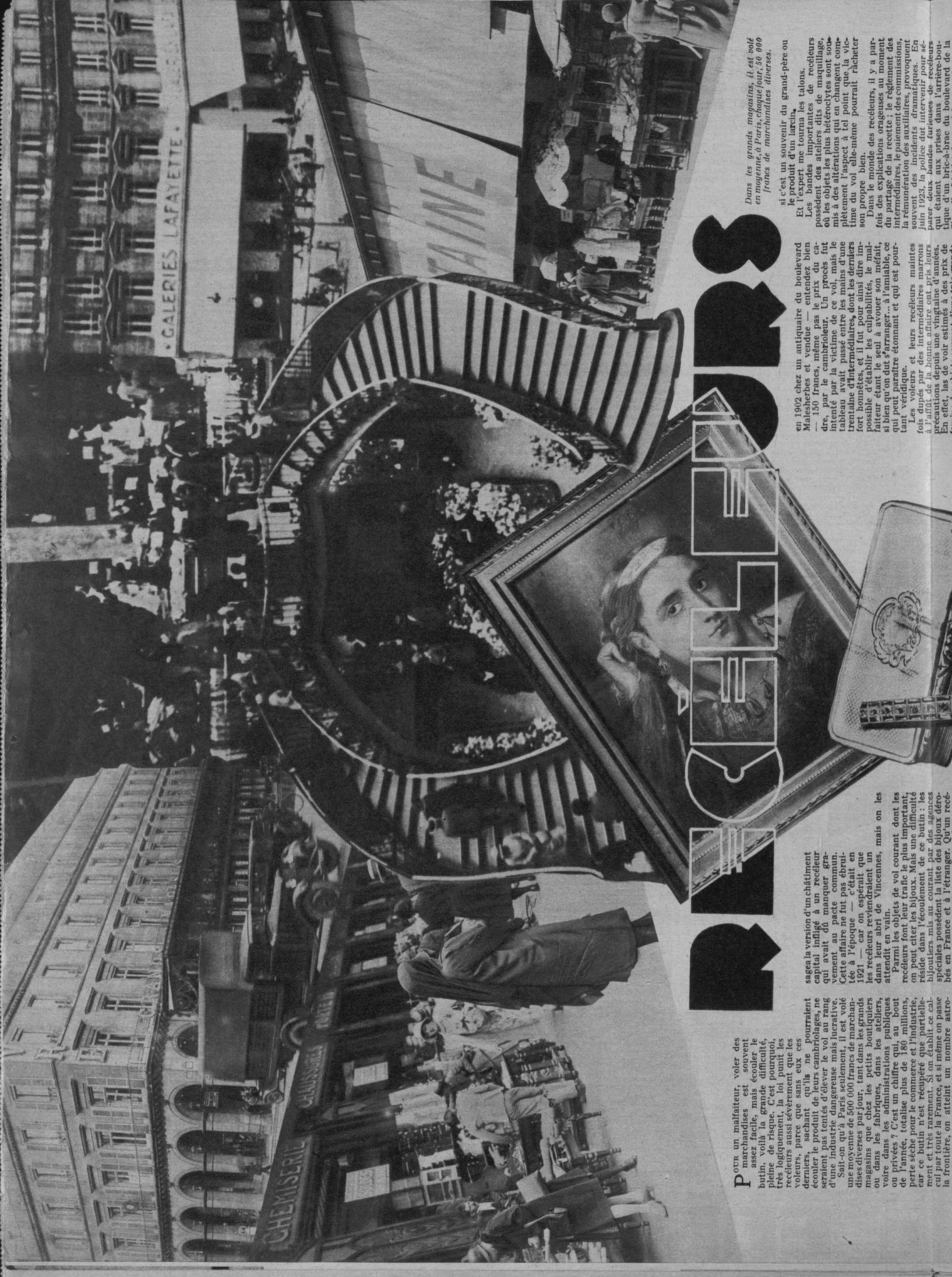
En bas, à gauche : L'Amérique, tout imbu de particules, l'Amérique où les ducs, les comtes de la vieille Europe ont quelque chance de réussir.

Au-dessous : Ce beau cavalier est reçu dans les riches milieux commerçants de la cité new-yorkaise...

# LA FANTASTIQUE HISTOIRE...



# D'EDGAR DE BOURBON



**P**our un malfaiteur, voler des marchandises est souvent assez facile, mais écouler le butin, voilà la grande difficulté, très logiquement, la loi punit les recéleurs aussi sévèrement que les voleurs, parce que sans eux ces derniers, sachant qu'ils ne pourraient écouler le produit de leurs cambriolages, ne seraient pas tentés d'élever le vol au rang d'une industrie dangereuse mais lucrative. Sait-on qu'à Paris seulement, il est volé une moyenne de 500 000 francs de marchandises diverses par jour, tant dans les grands magasins que chez les petits boutiquiers ou dans les fabriques, dans les ateliers, voire dans les administrations publiques ou privées ? C'est un chiffre qui, au bout de l'année, totalise plus de 180 millions, perte sèche pour le commerce et l'industrie, car ce butin n'est récupéré que partiellement et très rarement. Si on établit ce calcul par toute la France, et si même on passe la frontière, on atteint un nombre astronomique que l'on peut évaluer, d'après des statistiques de police internationale, à

sagea la version d'un châtimement capital infligé à un recéleur qui avait dû manquer gravement au pacte commun. Cette affaire ne fut pas ébruitée à l'époque — c'était en 1921 — car on espérait que les recéleurs reviendraient un jour dans leur abri de Vincennes, mais on les attendit en vain. Parmi les objets de vol courant dont les recéleurs font leur trafic le plus important, on peut citer les bijoux. Mais une difficulté réside dans l'écoulement de ce butin : les bijoutiers mis au courant par des agences spéciales possèdent la liste des bijoux dérobés en France et à l'étranger. Qu'un recéleur se présente chez un de ces négociants, c'est l'arrestation immédiate. Voici donc

en 1902 chez un antiquaire du boulevard Malesherbes et vendue — entendez bien — 150 francs, même pas le prix du cadavre, par le cambrioleur. Un procès fut intenté par la victime de ce vol, mais le tableau avait passé entre les mains d'une trentaine d'intermédiaires, dont les derniers fort honnêtes, et il fut pour ainsi dire impossible d'établir les culpabilités, le malfaiteur étant le seul à avouer son méfait, si bien qu'on dut s'arranger... à l'amiable, ce qui peut paraître étonnant et qui est pourtant véridique. Les voleurs et leurs recéleurs maintes fois dupés par des intermédiaires marrons à l'affût de la bonne affaire ont pris leurs précautions depuis une vingtaine d'années. En effet, las de voir estimés à des prix de famine des objets souvent d'une très grande valeur, ces messieurs de la « recelle » se

*Dans les grands magasins, il est volé en moyenne, à Paris, chaque jour, 50 000 francs de marchandises diverses.*

si c'est un souvenir du grand-père ou le produit d'un larcin. Et l'expert ne tourna les talons. Les bandes importantes de recéleurs possèdent des ateliers dits de maquillage, où les objets les plus hétéroclytes sont soumis à des altérations qui en changent complètement l'aspect à tel point que la victime du vol elle-même pourrait racheter son propre bien. Dans le monde des recéleurs, il y a parfois des explications orageuses au moment du partage de la recette : le règlement des intermédiaires, le paiement des commissions, la rémunération des auxiliaires, provoquent souvent des incidents dramatiques. En juin 1923, la police dut intervenir pour séparer deux bandes furieuses de recéleurs qui étaient aux prises dans l'arrière-boutique d'un bric-à-brac du boulevard de la Chapelle. L'objet de ce violent conflit était une statuette d'ivoire de grand prix. Lorsque

# RECÉLÉS







la rémunération des auxiliaires, provoquent souvent des incidents dramatiques. En juin 1923, la police dut intervenir pour séparer deux bandes furieuses de recéleurs qui étaient aux prises dans l'arrière-boutique d'un bric-à-brac du boulevard de la Chapelle. L'objet de ce violent conflit était une statuette d'ivoire de grand prix. Lorsque les agents arrivèrent, il y avait déjà un mort et cinq blessés à terre.

Il existe des sortes de marchés aux puces qui se tiennent dans des cours privées et que fréquentent à des jours déterminés petits et grands recéleurs en quête de marchandises à des prix défiant toute concurrence. Ils sont souvent fort bien achalandés et l'on y trouve des occasions véritables.

Mais il y eut mieux que ces marchés, et si l'inspecteur P... ne me l'avait affirmé, j'aurais cru à une galejade : un recéleur qui avait amassé quelques économies monta, voici deux ans, dans une localité de la banlieue, un grand bazar. Jamais on n'avait vendu au détail à des prix aussi avantageux, on peut dire dérisoires. On venait à ce bazar de dix lieues à la ronde. A tous les comptoirs, il y avait des articles sacrifiés ; les ménagères se frottaient les mains. Hélas ! cela ne dura pas. Un beau matin, une escouade d'agents fit irruption dans le bazar qui portait cette ironique enseigne : « Tout pour rien ». Le patron fut embarqué avec son personnel et un fourgon vint prendre la marchandise. Tous les articles mis en vente dans ce bazar provenaient des bandes de recéleurs.

Il fallut y avoir des conséquences fort désagréables pour les clients qui avaient profité de l'incroyable bon marché de ce magasin ; en effet, chaque ménagère pouvait être considérée comme recéleuse à son tour. Mais le parquet comprit l'inanité de telles poursuites.

ANDRÉ CHARPENTIER.

Au marché aux puces et en général dans tous les marchés similaires, il arrive parfois que se glissent dans les déballages des marchantises volées.

Les voleurs et leurs recéleurs maintes fois dupés par des intermédiaires marrons à l'affût de la bonne affaire ont pris leurs précautions depuis une vingtaine d'années. En effet, las de voir estimés à des prix de famine des objets souvent d'une très grande valeur, ces messieurs de la « recèle » se sont adjoint la collaboration d'un expert efficace qui, en cas de contestation, donne son avis, qui est d'ordinaire sans appel.

Cet expert qui fonctionne encore aujourd'hui est un nommé W... d'origine anglaise, et qui habite dans un luxueux pavillon de la banlieue ouest de la capitale. Il est appelé quotidiennement à trancher des différends d'ordre artistique ; sa compétence est certaine. Il m'a été donné de rencontrer cet étrange personnage ; comme j'essayais de lui tirer quelques confidences, il joua l'étonnement :

— Je ne sais ce que vous voulez dire, me dit-il. Je reçois ici en consultation des gens qui viennent me soumettre des cas du ressort habituel de mes collègues. Je n'ai pas à leur demander leur livret de famille, leur carte d'électeur ou leur casier judiciaire. Je vends mon savoir comme un médecin ou un avocat ; mon rôle est limité à l'expertise. La montre en or que l'on m'apporta à l'estimation, je n'ai pas à connaître

recéleurs font leur trafic le plus important, on peut citer les bijoux. Mais une difficulté réside dans l'écoulement de ce butin : les bijoutiers mis au courant par des agences spéciales possèdent la liste des bijoux dérochés en France et à l'étranger. Qu'un recéleur se présente chez un de ces négociants, c'est l'arrestation immédiate. Voici donc comment les bandes noires opèrent : elles centralisent tous les bijoux volés par leurs membres chez un complice très sûr, et, à un jour déterminé, un de ces trafiquants en gros dont Amsterdam est le centre se déplace, arrive à Paris et se rend avec toutes les précautions voulues chez le comparse qui a réuni tout le butin ; on marchand, on fait affaire, et le Hollandais retourne dans son pays où il « travaillera » la marchandise, c'est-à-dire qu'il mettra le métal à la fonte et retaillera les pierres. Il existe des marchés clandestins de joyaux cambrés ; à New-York, entre autres, tous les six mois, des recéleurs de tous les pays se réunissent, traitent leurs affaires et même signent des contrats.

Il est des recéleurs possédant un personnel de rabatteurs très habiles, ayant pignon sur rue, et qui, en peu d'années, réalisent des fortunes. Un petit marchand de vin du quartier de Javel, qui opérât avant 1914, sous le couvert de son débit, fut arrêté ; il avoua qu'il avait mis de côté un million en cinq ans. C'est dire que les recéleurs gagnent toujours plus d'argent que les voleurs. En effet, les malfaiteurs, leur méfait accompli, cherchent à se débarrasser immédiatement de leur butin et à des prix dérisoires. Ils doivent faire vite et passer à d'autres mains les marchandises dérobées, d'autres mains les marchands repérés rapidement et appréhendés. Les recéleurs n'ignorent pas ce détail et ils en abusent.

Témoin ce fait. Il y a quelques années, un grand magasin était mis au pillage ; le rayon des bronzes et marbres, en particulier, avait reçu, à diverses reprises, la nuit, la visite des hardis cambrioleurs. L'inspecteur B... chargé des recherches, résolut de se livrer à une petite expérience ; il fit une marque spéciale à un bronze et le plaça bien en évidence afin que le voleur l'emportât à coup sûr. L'objet fut en effet subtilisé. La police devait le retrouver trois mois plus tard à Toulouse ; le recéleur qui l'avait mis en vente dans sa boutique d'antiquités avoua l'avoir acheté 500 francs à un de ses collègues de Quimper, lequel l'avait acquis pour 400 francs à un rabatteur de Limoges ; ce dernier, interrogé, déclara qu'un de ses amis habitant Lille le lui avait cédé contre la somme de 250 francs ; cet ami comptait à son tour qu'un intermédiaire le lui avait laissé à 150 francs ; le dernier acheteur avait fait l'emplette au prix de 30 francs, après un rapide marchandage, avec le voleur lui-même. On peut voir par cet exemple que les cambrioleurs ne sont pas toujours les bénéficiaires de leurs exploits.

On a vu également des montres en or de 2 à 3 000 francs liquidées pour 100 ou 200 francs, parfois moins, si le voleur est pressé de jeter du lest. Mais l'aventure la plus extraordinaire qu'on peut conter dans cet ordre de faits est la suivante : une œuvre authentique de Murrillo que les experts ont évaluée un demi-million fut volée

Dans un bar, un « client » montre au patron une charmanche pendulette qu'il laisserait à bon compte...

perdue sèche pour le commerce et l'industrie, car ce butin n'est récupéré que partiellement et très rarement. Si on établit ce calcul par toute la France, et si même on passe la frontière, on atteint un nombre astronomique que l'on peut évaluer, d'après des statistiques de police internationale, à plusieurs milliards !

La police mène la vie dure aux recéleurs, on s'en doute, et des inspecteurs spécialisés leur font une chasse acharnée. Mais les bandes noires sont organisées puissamment et donnent du fil à retordre, comme l'on dit, aux policiers.

L'association la plus redoutable de recéleurs fut bien celle de cet escarpe connu sous le nom de « Jojo » et qui brassa les affaires des plus dangereux récidivistes, dont plusieurs bagnards. Ce personnage s'apparentait au fameux « Bras-Rouge » des *Mystères de Paris*, ce banquier des forcats, estimé dans le monde sous le nom de Ferrand, honnête homme et philanthrope. De 1906 à 1912, Jojo parvint à dupier la police sur son trafic. Une imprudence qui l'envoya à la Guyane mit fin à ses exploits ; n'avait-il pas eu l'audace inouïe d'envoyer à la salle des ventes de la rue Drouot tout un mobilier démnagé d'une grande villa des environs de Paris ! C'est au milieu des enchères qu'on s'aperçut de la provenance des meubles mis en vente.

L'histoire la plus mystérieuse du monde de la « recèle » m'a été contée par le brigadier L..., de la police judiciaire, qui fut chargé de suivre toutes les enquêtes de ces derniers temps sur les affaires de ce genre. Un garde du bois de Vincennes qui faisait une ronde, en plein jour, remarqua à un certain endroit écarté un léger soulèvement de terrain, comme si un nid de taupes s'était installé. Du pied, il écarta la terre, et se mit à creuser un peu le sol ; le terrain semblait bouleversé. Intrigué, il alla chercher une pelle et fouilla plus profondément : une dalle de pierre apparut bientôt ; il la souleva non sans effort ; une excavation s'ouvrait. Il alerta deux collègues et tous trois résolurent de descendre dans ce souterrain et de l'explorer.

Quelle stupeur lorsqu'ils s'aperçurent qu'ils avaient découvert une véritable caverne d'Ali-Baba, remplie de marchandises de tous genres, bien rangées et étiquetées comme dans un entrepôt organisé. Ils étaient tombés sur un magasin de recéleurs ! Mais leur émotion fut plus vive encore lorsqu'ils virent dans un second local plus petit un squelette étendu sous une mince couche de chaux. Dans le but de surprendre les maîtres de ce lieu, la police remit tout en état et une surveillance fut organisée autour du souterrain, mais si discrète qu'elle fût, les recéleurs durent l'éventer, car personne ne revint jamais dans le mystérieux sous-sol.

Toutes les hypothèses furent émises sur la présence du squelette dans ce magasin d'arrangé, la plus plausible envi-

# SERVITEUR SECRET

VIII

RÉSUMÉ DU CHAPITRE PRÉCÉDENT. — De concert avec son compagnon, espion double, mais au service de la France, notre collaborateur a établi une série de plans apocryphes concernant nos fortifications de la frontière de l'Est. Une jeune femme, agent de nos voisins, va probablement essayer de s'en emparer. Le soir, notre collaborateur lui fait visiter clandestinement son bureau.

La topographie des lieux n'est naturellement familière. Les méandres de ce corridor aux murs émaillés de blanchis n'ont aucun secret pour moi. Dans le mur opposé, je me dirige à tâtons, conduisant Eriga sans bruit. J'ouvre la porte: un monde gémissant sous le silence nocturne et l'absence de la lumière.

Eriga, tout vêtue dans la robe longue et blanche, se regarde la petite poitrine nacrée. Pas de mouvement, pas de bruit. Cette fille est d'un calme impressionnant. En y réfléchissant, que désire-t-elle ? Si on veut s'enquêter, elle aura une explication et même si elle n'en a pas.

— Monsieur m'a offert de visiter son bureau, j'ai accepté.

Mais quel genre de question jetterait pas sous l'éclairage d'un rétroprojecteur ? L'histoire en est une chose de l'autre côté du Rhin. J'ai tenu sur les vitres un voile

noir dont se sert le photographe pour les agrandissements de plans. Alors, je donne la lumière. Les tables à dessin apparaissent: bois de sapin maculé, bigarré, où chacun a essuyé son pinceau avant les lavis ou les gouaches. Au mur, les grandes cartes ne donnent guère d'indiscrétions. Elles nous servent simplement à repérer rapidement tel ou tel chantier.

— Comme tout cela est simple, s'est écrié Eriga. Vous n'avez pas un matériel bien important ni compliqué. Où est votre coin de travail ?

— Je montre là-bas, près de l'armoire où sont rangés chaque soir nos instruments de travail, ma table et mon haut tabouret. Nous y allons.

Epars, des cahiers traînent, au milieu de devils aux airs rebattaillés.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? demande la curieuse.

— Papiers sans importance pour vous, réponds-je, mais de grande valeur pour moi et mon pays. Ce sont les plans au 10 000<sup>e</sup> des travaux de fortification allant de X. à Z.

Elle paraît indifférente et ces paroles ne semblent pas piquer son désir de savoir. Elle jette à peine un coup d'œil distrait sur ces masses de documents et me pose des questions obscures.

— A quelle heure venez-vous ? Votre chef est-il gentil ? Et vos camarades, quel genre ont-ils ?

— Comment appâter ce gibier par trop désagréable. Je n'ai pas l'habitude. Je cherche.

— Eriga. Voulez-vous m'attendre un instant ici ? Vous n'aurez pas peur ? Je pense tout à coup que j'ai omis de rendre à un collègue sa règle à calcul. Je vais aller la porter dans son bureau qui se trouve à l'extrémité du bâtiment. Je vous convierais bien à m'accompagner, mais je crains que, ne connaissant pas comme moi les allées, vous ne me retardiez. De plus, je ne suppose pas que cette promenade dans l'obscurité présente pour vous un attrait quelconque. Qu'en pensez-vous ?

De son sac à main, d'un volume respectable, elle a tiré sa houppette et tamponne vivement son pur ovale.

— Je vous attendrai sagement et sans bouger, assure-t-elle, n'avez aucune inquiétude.

Je pars et ferme ostensiblement la porte. Mes «bains de mer» n'éveillent aucun écho. Tout est silence dans cette grande bâtisse. Je veux laisser à mon adversaire l'impression qu'elle est bien seule et qu'elle a le temps d'opérer.

A l'extrémité de la grande salle, une petite fenêtre, aux carreaux de toile goudronnée, donne sur le couloir. Je l'ai préparée par avance, cela va sans dire, et, de ce poste d'observation, je pourrai suivre tous les mouvements d'Eriga.

Je retiens mon souffle. Les battements de mon cœur font, me semble-t-il, un tintamarre d'orange. Au diable ce gros viscère qui s'affole ! Plaqué contre la cloison, j'écoute. Il me tarde qu'elle fasse quelque bruit, je pourrai, de la sorte, me déplacer sans éveiller son attention.

J'entends soudain le froissement caractéristique du papier toilé, il me paraît même qu'une table a bougé. Doucement, sur la pointe des pieds, je gagne mon observatoire. Il est bien haut et rien pour y accéder. Tout à propos, je me rappelle qu'un bureau voisin existe. Le temps d'y aller, d'en revenir avec une chaise passe plus rapidement qu'il n'en faut de secondes pour l'écrire.

Inchonné sur elle, je déplace légèrement la toile goudronnée et le spectacle que m'offre mon champ d'opération est peu banal.

Eriga a éteint la lumière, le gros globe blanc qui tout à l'heure irradiait la chambre de ses puissants rayons. De son sac à main (je comprends maintenant ses dimensions imposantes) elle a tiré une lampe de poche et sa clarté rouge donne à tous les objets une allure une forme, un contour hallucinants. Elle est à ma table, elle trie les plans, regarde, compulse, jauge à leur valeur (du moins le croit-elle) certains d'entre eux. Parfois, elle s'arrête, écoute, regarde la porte par laquelle je suis sorti. Je devine plutôt que je vois ses yeux inquiets, sa

petite mâchoire contractée, le plissement de son front tétu, ses nerfs tendus.

— Quelle sale besogne vous faites là, mademoiselle ! me prends-je à murmurer tout bas, dans un souffle de moribond. Ah ! Ollingen, mon bon et fidèle ami, vous l'aviez bien jugée et si j'avais encore quelques illusions, avec quelle rapidité fuiraient-elles !

Eriga fixe des plans au mur avec des punaises qu'elle trouve à portée de sa main (ce qu'on peut aider le hasard quelquefois ! puis, à nouveau, son sac s'ouvre. J'entends le dé clic. Un mignon appareil photographique, facile à dissimuler, s'y trouvait à l'aise. Elle le prend, éteint sa lampe de poche. C'est l'obscurité qui succède...

Quelques secondes s'écoulent. Tout à coup, un éblouissement dans la pièce. Dans une clarté solaire, un spectre m'est apparu, c'est l'opératrice, à qui les rayons verdâtres donnaient un aspect calligraphique l'ampoule silencieuse de magnésium a fait son travail discret. Eriga recommence à plusieurs reprises.

Dans la pièce maintenant, une odeur âcre sulfureuse, étouffante, domine. Une fumée dense masque femme et chose. L'espionne range rapidement ses instruments de travail et ne serait-ce cette touffeur désagréable qui vous prend à la gorge (et encore ne suis-je que dans le couloir) personne ne se douterait qu'un événement peu banal vient de se dérouler en ces lieux.

La jeune femme rallume l'électricité, fait bouffer ses cheveux, tapote légèrement sa robe, examine d'un coup d'œil rapide la pièce et s'aperçoit brusquement qu'elle a laissé au mur les plans photographiés. On ne pense pas toujours à tout...

Mais ne vous pressez pas, belle Eriga, vous avez tout le temps. Un œil narquois vous regarde et son propriétaire ne rentrera que lorsque vous aurez complètement remis en place les documents compromettants. Cet oubli a amené un peu de couleur à ses joues pâles. Dame ! cette légèreté pouvait la perdre et ce pauvre diable et innocent dessinateur que je suis eût tout compris...

Puis je me rends compte qu'elle ne voudra point me laisser entrer dans la pièce. L'odeur de magnésium la dénoncerait. Elle va venir au-devant de moi... Je vais hâtivement rapporter la chaise et m'arrange pour revenir dans le couloir au moment où Eriga sort de mon bureau.

— Vous ne m'avez pas trop maudit, chérie, de vous laisser ainsi seule, dans cette maison qui s'apparente un peu aux châteaux hantés de nos pères. Vous n'avez pas eu peur non plus ?

— Pas du tout. D'ailleurs, vous n'êtes pas resté longtemps absent.

— Si, trop à mon gré. Je me suis perdu dans ces couloirs que je croyais connaître et j'ai cherché longtemps. Enfin, nous voilà à nouveau réunis. C'est l'essentiel.

Il était plus facile de sortir que d'entrer. Une vieille porte donnant sur une ruelle avait, sur sa serrure d'acier ouvragée, sa clef monumentale. Demain, je viendrai la refermer pour que le vieux Domergue n'ait aucun soupçon. Là-bas, dans sa maison basse, il doit continuer à fumer sa bouffarde en attendant l'heure de la ronde.

La lune s'est levée, baignant le paysage d'une lumière irrécusable et fantastique. Je me demande encore si je ne suis pas le jouet d'un rêve. Nous n'en parlons ni l'un ni l'autre. Parfois, le bras menu de ma compagne serre convulsivement le mien.

— Qu'avez-vous, Eriga ! la nuit est splendide, idéale pour des amants. J'ai comblé vos désirs, au risque des pires ennuis pour moi et vous avez l'air morose. Aurais-je fait quelque chose qui vous ait fâchée.

— Pas du tout. Seulement, je pense qu'il va falloir bientôt nous quitter. Mon père m'en a déjà avertie ce matin. Je ne voulais pas vous le dire afin de retarder votre chagrin.

Je rétorque : — Ce n'est pas possible, Eriga. Vous deviez passer de longs jours ici : vous m'en aviez donné l'assurance et vous partez déjà bientôt.

In petto, j'ajoute : parbleu, la mission est terminée.

— Il n'y a rien de précis encore : lorsque papa sera de retour, il décidera.

La belle garce ! et comme elle joue bien son rôle !... Chemin faisant, nous devisons. J'évoque des projets pour plus tard. Elle y consent volontiers...

Bientôt plaquée sur un ciel que la lune rend presque bleu pâle apparaît l'auberge qui nous abrite. Bien que Schumann ne soit pas là, je ne propose pas une nuitée d'amour. Je prétexte une grande fatigue. Ces émotions m'ont brisé. Et puis, j'ai aperçu de la lumière sous la chambre d'Ollingen. Il doit m'attendre fébrilement. Notre bonsoir n'a pas la tendresse habituelle. Elle n'en a cure. Sa joie d'avoir réussi submerge tout...

— Alors ! jette quelques secondes plus tard mon commensal, quand j'ai à peine pénétré chez lui.

— Alors ! ça y est.

Je racontai la scène. Au fur et à mesure que j'avancais dans le récit, je voyais les yeux de mon interlocuteur se plisser de joie. Lui si calme à l'ordinaire semblait plein d'une jubilation intense.

— Vous avez magnifiquement manœuvré, en grand stratège. Vous ne vous doutiez guère, pendant que vous opérez, que votre serviteur ici présent rôdait aux abords du théâtre de vos exploits. Vous aviez même mal obturé la fenêtre et des rais de lumière perçaient l'ombre du mur. Heureusement, aucun officiel n'est passé par là. Et même si cet incident avait eu lieu, j'aurais essayé de le limiter. C'eût été ennuyeux tout de même, car moins il y a de gens dans le secret, mieux cela vaut.

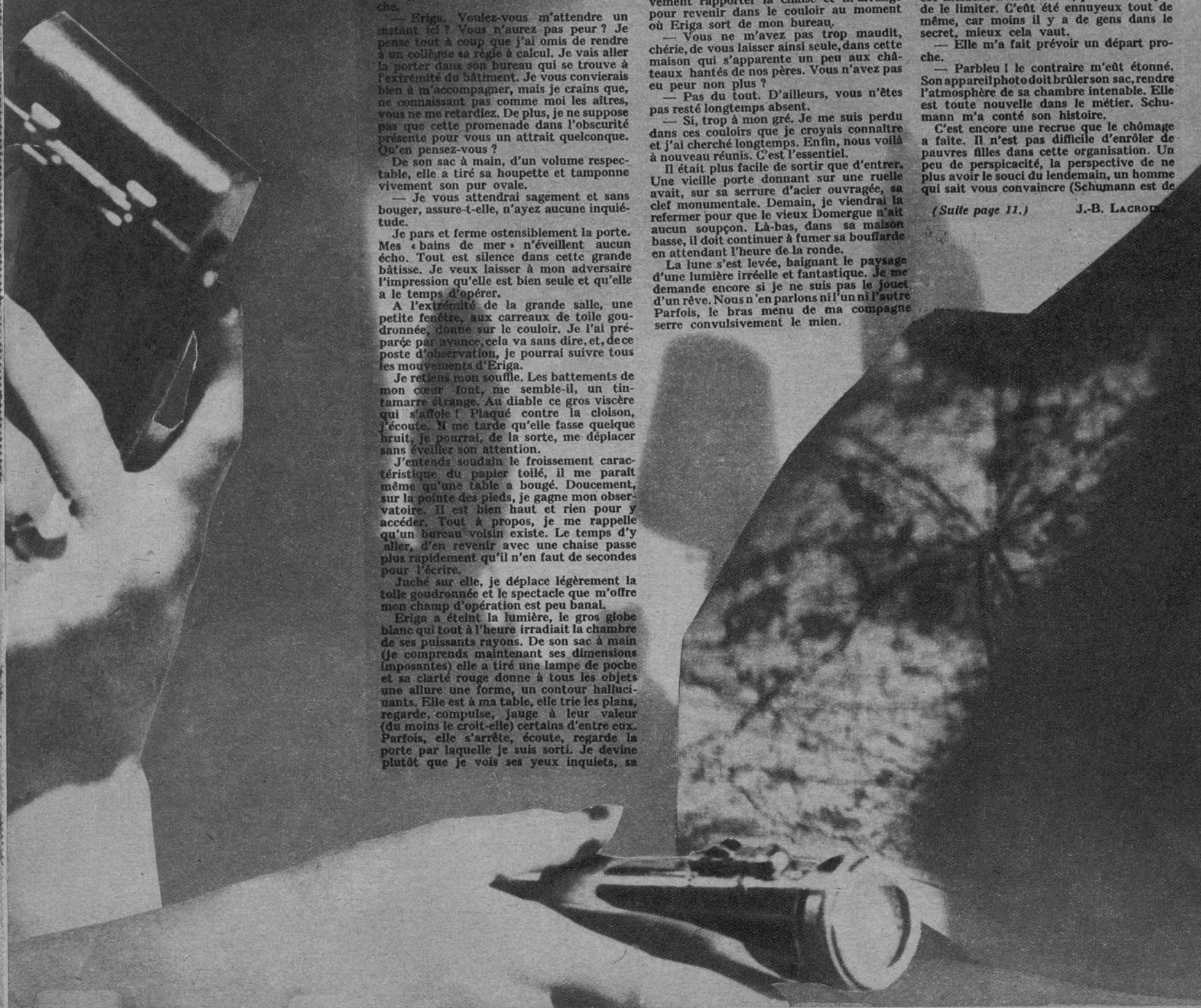
— Elle m'a fait prévoir un départ proche.

— Parbleu ! le contraire m'eût étonné. Son appareil photo doit brûler son sac, rendre l'atmosphère de sa chambre intenable. Elle est toute nouvelle dans le métier. Schumann m'a conté son histoire.

C'est encore une recrue que le chômage a faite. Il n'est pas difficile d'enrôler de pauvres filles dans cette organisation. Un peu de perspicacité, la perspective de ne plus avoir le souci du lendemain, un homme qui sait vous convaincre (Schumann est de

(Suite page 11.)

J.-B. LACROIX



# L'affaire Lartigue sera révisée

Un meeting populaire, à Bordeaux, demandera justice pour l'innocent.

Le 18 septembre 1932, *Police-Magazine* inscrivait sur sa couverture : *Un homme a été condamné sans preuves, sans charges. Police-Magazine demande la révision du procès Lartigue.*

Maurice Coriem poursuivait alors les révélations de l'enquête qu'il avait commencée dans nos colonnes. Nos lecteurs n'ont pas oublié la tragédie de Bellocq. Le 11 février 1928, deux vieillards, les époux Domereq, sont trouvés assassinés dans leur domicile, frappés de dix coups de couteaux et de six coups de revolver.

Leur voisin, Onésime Lartigue, honorable cultivateur, est arrêté, inculpé, condamné. On a trouvé chez lui des cartouches de la même marque que celles ayant servi au crime. L'accusation prétend qu'elles étaient réservées au seul front d'Orient où Lartigue avait servi. Un témoin se révèle. Le domestique de ferme Saint-Guilley prétend avoir assisté au crime. Onésime Lartigue, après trois jours de débats, est condamné à quinze ans de travaux forcés.

Mais l'admirable dévouement de M<sup>e</sup> Henri Cadier, son courageux défenseur, assisté de M<sup>e</sup> Delattre, l'éloquent avocat à la Cour de Paris, démontre, après l'imprudent verdict, que les munitions retrouvées au lieu du crime ont été distribuées sur tout le front français. Le témoin Saint-Guilley, déclaré débile mental avéré par l'expert, se rétracte spontanément devant M. le commissaire de police Lassauguette. Il

reconnaît, il déclare qu'il a menti. Illégalement, il avait été maintenu dix jours enfermé à la gendarmerie et livré à la police, qui lui arracha des déclarations que le malheureux reniait le lendemain ?

Notre collaborateur Maurice Coriem put rencontrer, interroger Saint-Guilley. Il a conté ici cette entrevue. Il rencontra aussi M. le juge d'instruction Sarthou, âme de l'accusation, qui, sans une charge, ou sur de fausses charges, s'acharna sur l'accusé et qui tint, à son sujet, les plus invraisemblables, les plus lamentables propos.

Enfin, capital argument. Un attentat est commis, dans le même pays, contre M. Pedezert, qui échappa heureusement à la balle de l'assassin. L'expertise officielle de la préfecture de police établit que les mêmes munitions et le même pistolet ont servi aux deux crimes et qu'ils ont été, par conséquent, commis par le même auteur. Or, l'enquête et les empreintes digitales laissées par le coupable de l'attentat chez M. Pedezert démontrent que Lartigue n'en est pas l'auteur. Donc, incontestablement, il est innocent du meurtre des époux Domereq.

A l'enquête de Maurice Coriem, le grand journal régional *La France de Bordeaux*, sous la plume de J.-F. Merlet, ajoute une importante étude de l'affaire. L'opinion publique est saisie. Elle s'étonne. Elle s'émeut. Avec cette générosité qu'elle accorde souvent aux nobles causes, elle va demander, elle demande la réparation de l'effroyable erreur.

La Ligue des Droits de l'Homme entreprend une instance en révision. Ses cahiers vont publier un historique de l'affaire, sous la signature de M<sup>e</sup> Henri Cadier, dont tout le Midi admire la haute conscience et le grand cœur.

Mais la force la plus invincible, c'est la volonté populaire. Elle seule peut vaincre la résistance de magistrats entêtés dans un erreur et qui croient, hélas ! en la reconnaissance, affaiblir le prestige nécessaire de la justice.

L'Université populaire de Bordeaux a organisé pour le samedi soir 3 décembre, à la maison cantonale de la Bastide, un grand meeting sous ce titre :

Aux côtés de M<sup>e</sup> Henri Cadier, d'éminents orateurs évoqueront ce douloureux procès. Notre excellent confrère S.-F. Merlet, de la *France de Bordeaux*, a promis son précieux concours. Enfin, notre éminent collaborateur Maurice Coriem rapportera les éléments de son enquête, et notamment les déclarations singulières qu'il a reçues du juge d'instruction et les invraisemblables propos que lui a tenus le témoin Saint-Guilley. *Police-Magazine* rendra compte de cette importante, généreuse et utile manifestation. D'autres réunions à Bordeaux, à Paris même, suivront celle-ci. Il faut arracher l'innocent à son bainne immérité.

C'est le devoir et la fierté de la presse de servir une juste cause.

L'affaire Lartigue sera révisée !

## Un Escroc inaugure une statue

Voici une histoire d'escroquerie à l'uniforme qui rivalise presque avec le fameux exploit de Potsdam du légendaire cordonnier de Koepenick.

Un ex-valet de chambre nommé Johann Kula vient d'être arrêté dans la ville frontalière de Boemisch-Gmund.

Kula, âgé de vingt-six ans, avait servi depuis son adolescence dans un château des environs de Prague où l'on recevait beaucoup d'officiers et, au contact de ceux-ci, il avait acquis des manières d'une élégance superficielle.

Un jour, il décida de quitter sa place pour tenter l'aventure. Il réussit à emprunter des sommes d'argent formant un total rondelet, mais son chef-d'œuvre fut accompli lorsqu'il procéda à l'inauguration de la statue du général Stefanik à Neu-Otting.

Il avait entendu dire que le maire de cette ville était désappointé de n'avoir pu obtenir la présence d'une personnalité militaire pour cette cérémonie.

Kula, dans une superbe auto, achetée à crédit, se rendit à Neu-Otting et annonça au maire qu'il avait été désigné par le commandement du troisième corps pour procéder à l'inauguration. Après avoir été reçu à bras ouverts, il se fit accorder un crédit par le maire chez son propre tailleur pour un superbe uniforme de gala, puis, le jour de la fête, prononça un discours patriotique qui fut fort applaudi. En même temps, il réussissait, sous les prétextes les plus divers, à emprunter des sommes d'argent plus ou moins élevées et sous tous les rapports — excepté un seul — ses manières étaient celles d'un officier de distinction. Il trahissait en effet son ignorance des choses militaires en prévenant, dans les rues, le salut des soldats et autres sous-officiers. Les soupçons étant ainsi éveillés, on s'informa, puis on lui mit finalement la main au collet.

## Service Secret LE COMBAT POUR LES DOLLARS

(Suite de la page 10.)

ceux-là) : il n'en faut pas plus pour lancer dans l'aventure des jeunes femmes, telle Eriga. Elles ont besoin d'être dirigées : ce ne sont pas les mentors qui manquent, et plus que les agents mâles, elles sont souples et obéissantes à souhait.

Vous avez vu de près celle-ci. Ne vous creusez pas la cervelle : elle n'opère ni par amour de la plus grande Allemagne, ni pour celui de l'homme qui l'accompagne. C'est une situation comme une autre. A peine enrôlée et touchant ses mensualités comme une prosaïque fonctionnaire, on lui a inculqué les rudiments de son métier. Oh ! pas compliqué, celui-ci. Séduire les hommes détenteurs de quelques secrets ou susceptibles d'en posséder et les leur arracher.

Vous avez pu vous rendre compte de la façon dont elle opère. Si vous n'aviez pas été averti, peut-être n'auriez-vous pas consenti à satisfaire sa curiosité. Eh bien ! mon pauvre ami, elle aurait distribué ses faveurs à d'autres. Elle aurait erré aux alentours de votre bureau, aux heures d'entrée ou de sortie. Psychologue, elle aurait repéré celui le plus capable de... ne rien comprendre. Un peu d'affolement sensuel, et sans penser à mal l'homme se laisse aller à des confidences. Si l'espionne est habile, elle a gagné.

— Voyez pour ce pauvre Schwartzberg, arrêté récemment. On a mis sur son chemin, une femme. Il a trébuché au bout de peu de temps. Ah ! quel confident que l'oreille et quel coupable !...

Le petit jour pointait déjà lorsque nous nous séparâmes. Les coqs lançaient leur cocorico agaçant pour celui qui veut dormir. J'y parvins néanmoins, rêvant de poursuites, de coups de revolver, d'arrestations à deux mètres de la frontière, que sais-je encore.

Drôle de métier pour un nerveux. Employé consciencieux, malgré la fatigue de la nuit, je me rendis à mon bureau le matin comme si rien ne s'était passé. Le soir, je rentrais doucement, musant le long du chemin champêtre, lorsque la vaste silhouette d'Ollingen m'apparut.

— Schumann est rentré dans l'après-midi et vient de me faire ses adieux ainsi que sa fille. Si vous étiez arrivé quelques instants plus tôt, vous auriez pu aussi leur dire au revoir. Ils ont pris le train à P. S. M. à 18 h. 15 et roulent maintenant vers Munich. « Rendez-vous d'affaires ! » m'a-t-il dit devant... son élève. « Mission réussie, m'avait-il confié quelques instants auparavant. Je vais rendre compte. »

Ce que c'est que de nous. Je n'avais pourtant plus d'illusions. Ce départ brutal m'assomme. Je suis triste.

Mais Ollingen me secoue : — Ça vous amuse ce métier de traceur de lignes ? Moi, j'ai fini également mon enquête. Prétextez demain ce que vous voudrez pour quitter votre emploi. Nous rentrerons après en Allemagne. Emportez, à l'instar d'Eriga, quelques documents pour Von Müller. Et j'essayerai de vous montrer comment pratique le contre-espionnage en territoire du Reich.

(A suivre.)

J.-B. L.

Mrs. James Flood, veuve d'un banquier et financier californien, assistée de son fils James Flood, vient d'engager une rude bataille devant la Cour fédérale. Il s'agit du testament par lequel une de ses amies, Mrs. Constance Gavin, lui a laissé des terrains immenses, en bordure de la mer, dont la valeur est considérable. La Californie, ne l'oublions pas, est la Côte d'Azur de l'Amérique ; le moindre bout de lande auprès d'une plage de sable vaut des milliers de dollars.

Les héritiers naturels de Mrs. Gavin ont espéré jusqu'à la dernière seconde que Mrs. Flood, qui est cent fois millionnaire, renoncerait à cet héritage dont elle n'a aucun besoin, et qui est de nature à la faire assez mal juger par les gens du monde auquel elle appartient. Au demeurant, des détectives se sont efforcés d'établir que Mrs. Gavin avait eu l'intention de changer ses dispositions testamentaires, mais que Mrs. Flood exerça sur la mourante une pression de tous les instants pour l'en empêcher.

Etant donné le caractère pénible de ce procès, toute la haute société californienne était persuadée que les Flood se feraient simplement représenter par leur avocat et s'abstiendraient de paraître. C'était mal les connaître : mère et fils, au jour du jugement, ont été là, prêts à combattre pied à pied pour cette fortune... peu légitime.



**12 MOIS DE CREDIT** 8 JOURS à L'ESSAI

**GARANTI 5 ANS**

**CARILLON WESTMINSTER 4/4**

1<sup>er</sup> versement un mois après la livraison

au choix **33.** par mois

FRS

Je prie la maison **GIRARD et BOITTE**, 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer un carillon **WESTMINSTER 4/4**, mouvement 8 jours, indécomptable, en cuivre massif, sonnant les quatre quarts sur huit gongs harmonieux, au prix de fr. 396 » que je paierai à la poste, au compte chèques postaux 979 Paris fr. 33. » par mois (pendant 12 mois, jusqu'à complet paiement. Un bulletin de garantie de 5 ans est délivré avec chaque carillon. Je choisis le N° 15, haut. 75 cm., annoncé, en chêne clair ou foncé sculptures soignées prises dans la masse, ébénisterie soignée, une glace biseautée. Je choisis le N° 18, haut. 72 cm., ébénisterie soignée en ronce de noyer patiné, glace biseautée. (Biffer le numéro et la désignation du modèle que l'on ne désire pas recevoir.)

NOM, PRÉNOMS..... P. O. 10  
 PROFESSION.....  
 DOMICILE.....  
 DÉPARTEMENT..... GARE.....  
 FAIT A..... LE..... 1932

Signature : \_\_\_\_\_

N° 15.

**DEMANDEZ**  
notre Catalogue  
général n° 66.

**Girard & Boitte**

112, rue Réaumur, PARIS (2<sup>me</sup>)

N° 18.





Le cadavre de la débitante était étendu devant le comptoir, dans une mare de sang.

**MONTARGIS.**  
(De notre envoyé spécial.)

COURTEMPIERRE, maigre village, dresse ses quelques maisons de pierre grise à 20 kilomètres de Montargis. C'est un pays ordinairement gai, accueillant, où la gêne est rare et où les fortunes rondelettes ne manquent point.

Mais, depuis quelques jours, Courtempierre a abandonné sa physionomie habituelle. Les rires se sont tus et les éclats de voix qui résonnaient auparavant dans les deux auberges du pays ont fait place à de lourds et pénibles conciliabules. Les hommes, le front plissé, parlent à voix basse, et la consternation se lit dans leurs yeux.

A Courtempierre, un crime, un double crime, a été commis. Et les assassins — des constatations prouvent qu'ils étaient au moins deux — n'ont pas encore été retrouvés.

C'est pourquoi la terreur règne à Courtempierre et dans la campagne environnante.

Un crime a été commis...

\*\*

Gustave Marceron, originaire de Courtempierre, n'avait quitté sa terre natale, celle de ses aïeux, que pour aller accomplir son service militaire. C'était un peu avant 1914, la guerre survint !

Lorsque, en 1918, Gustave Marceron fut démobilisé, il revint chez lui avec une jambe de bois, des décorations et une pension qui lui permit, aidé par des parents, de s'installer.

Il acheta, à l'entrée du village, en face de la poste, un café-épicerie ; et, comme il ne pouvait à lui tout seul s'occuper de l'affaire, il épousa une jeune fille de l'endroit. Son mariage fut le commencement d'une ère de bonheur. En effet, la conduite héroïque de Gustave Marceron pendant la guerre, son amabilité, sa franchise, eurent tôt fait de lui attirer la sympathie de tous les habitants de Courtempierre.

Peu à peu l'aisance s'installa au logis des Marceron et, s'ils ne firent pas d'envieux, on parla rapidement de leur réussite dans les proches agglomérations.

Ce qui donna sans doute l'idée aux assassins.

\*\*

Le jour s'était levé depuis une heure, jeudi dernier, lorsque les premiers cultivateurs se rendant aux champs passèrent devant l'épicerie-débit des époux Marceron.

Il faisait froid. Le ciel était menaçant. — Si on prenait quelque chose de chaud ? proposa le « gars Jules », un grand colosse connu à vingt lieues à la ronde pour ses nombreuses bonnes fortunes. Son compère « Mimile » montra du doigt l'auberge.

— Avec plaisir. Seulement, regardez : les volets sont clos. Les patrons ont dû se coucher tard et ils ont oublié de se lever.

— Penses-tu ! Ils sont toujours debout avant l'aube. Il n'y a qu'à les appeler. Les paysans crièrent, frappèrent à la porte pendant de longues minutes, mais aucun bruit ne répondit à leurs appels.

— Bizarre, fit remarquer l'un d'eux, M. Fernand Souchet. Leur serait-il arrivé un malheur ? Pour être rassuré, à mon avis, le mieux serait d'aller prévenir M. le Maire, qui ferait ouvrir la porte.

— Bonne idée, dirent les autres. Quelques minutes plus tard, le maire de la commune, accompagné de l'instituteur, était devant le café-épicerie Marceron. Avant que de forcer la porte principale, les hommes présents décidèrent de faire le tour de la maisonnette pour voir s'il était possible de passer par l'entrée donnant sur la cour.

La petite porte de service était ouverte et, dans la cuisine à laquelle elle donnait accès, un horrible spectacle s'offrait aux arrivants.

Sur la table de bois blanc, le dîner était servi, mais n'avait pas été entamé. Par terre, près du poêle, était étendu le cadavre de Gustave Marceron, couvert de sang. Le malheureux portait à la tête une terrible blessure ; sans doute avait-il été frappé alors qu'il s'appêtait à commencer son repas, car il tenait encore un couteau de table dans sa main crispée.

— Mais, c'est un crime ! articula péniblement un des hommes, d'une voix que la terreur rendait rauque.

Il suivit ses compagnons qui se dirigeaient vers la pièce occupée par l'épicerie ; là, rien d'anormal. L'autre partie du drame s'était déroulée dans la salle de café.

C'est en effet devant le comptoir que gisait, sur le dos, les bras en croix, M<sup>me</sup> Marceron. Elle portait une effroyable blessure au cou et, comme son mari, avait le crâne défoncé.

Dans toute la maison, un désordre indescriptible. Les armoires et les tiroirs étaient fracturés. Des piles de linge avaient été jetées, péle-mêle, sur le plancher. Les matelas et les oreillers, éventrés, laissaient échapper leurs entrailles de laine ou de plumes. Des chaises renversées, des bibelots brisés ajoutaient encore à l'horreur de la scène.

Les plus courageux eux-mêmes reculèrent et gagnèrent la porte de sortie ; ils poussèrent un soupir de soulagement lorsqu'ils se retrouvèrent sur la route.

Le maire prit la direction des opérations : — Il faut prévenir, tout de suite ! ordonna-t-il. Moi, je vais rester là pour qu'on ne touche à rien.

Deux hommes demeurèrent avec lui cependant qu'un autre, qui était à bicyclette, se hâtait vers l'unique poste téléphonique du pays. Quelques minutes plus tard, le parquet de Montargis, la brigade mobile d'Orléans et la gendarmerie de Corbeil-en-Gâtinais étaient prévenus.

A midi, l'enquête était sérieusement commencée. Il y avait là MM. Rocher, procureur de la République ; Fouzé, juge d'instruction ; Fressard, commissaire-divisionnaire de la brigade mobile ; le capitaine de gendarmerie Mondy ; les inspecteurs orléanais Dauvergne, Richon, Barbellion et Noquet. Dans la cuisine même, sur la table de bois blanc, les D<sup>rs</sup> Devin et Mazingarbe procédaient à l'autopsie des deux cadavres.

Le premier témoin entendu fut un cultivateur du village, M. Deguirez, qui fit le récit suivant :

— Hier mercredi, vers 17 h. 30, j'étais entrain de consommer chez Marceron, en compagnie de mon ami Rousseau, lorsque nous vîmes entrer deux hommes, étrangers au pays. Ils étaient de corpulence moyenne, avaient les cheveux bruns, la face rougeaude. L'un était vêtu d'un costume gris, l'autre d'un complet bleu foncé. Ils parlaient français, mais avec un fort accent russe, polonais ou tchécoslovaque.

— Comment savez-vous cela ? interrompit un des enquêteurs.

— Parce que de nombreux ouvriers tchécoslovaque ou polonais viennent, à la saison, chercher du travail dans les cultures et que nous avons l'habitude de les entendre parler. Je ne me trompe pas, soyez-en sûr.

# L'auberge Sanglante

« D'ailleurs, poursuivit M. Deguirez, nous eûmes tout le loisir d'examiner les deux consommateurs. Ils s'installèrent, demandèrent un litre de bière, un piquet et se mirent à jouer aux cartes.

« Un peu avant sept heures, ayant terminé leur partie, ils demandèrent s'ils pouvaient manger. M<sup>me</sup> Marceron leur répondit affirmativement, et peu après elle leur apportait de la soupe, de la charcuterie et du fromage. Ils dînèrent rapidement et commandèrent du café et du marc. Je ne sais pas ce qui se passa ensuite ni ce que les deux hommes devinrent, car, à ce moment, Rousseau et moi rentrâmes chez nous. »

Lorsque M. Rousseau eut confirmé en tous points la déposition de son ami, on passa à l'audition d'autres témoins.

— Il était peut-être 19 h. 15, raconta un autre cultivateur de Courtempierre, M. Félix Villette, lorsque je regagnai le village, venant de Sceaux-en-Gâtinais. Or, le chemin que je suis pour aller chez moi passe derrière la maison des Marceron ; lorsque je fus à la hauteur de l'épicerie, je vis distinctement, par la porte de la cuisine restée ouverte, les deux époux qui se mettaient à table. Il avaient l'air joyeux et semblaient plaisanter. Je

donnant sur la place étaient méticuleusement masqués à l'aide de journaux. Ce qui laisse supposer que les assassins, désireux d'utiliser l'électricité pour fouiller la maison, prirent toutes les précautions nécessaires afin d'éviter que, du dehors, quelqu'un pût voir leurs ombres révélatrices.

D'ailleurs la scène tragique se reconstitue facilement :

Les deux hommes, les deux étrangers, ont décidé de tuer, pour voler. Ont-ils médité leur projet longuement à l'avance ? Est-ce l'état des lieux et le départ des autres clients qui leur donne cette idée ? Cela importe peu. Toujours est-il qu'ils sont là, à table, mangeant et buvant, et qu'ils s'appêtent à commettre leur double crime.

Il est un peu plus de sept heures. Plus personne dans la salle de café. Là-bas, dans la cuisine, M. et M<sup>me</sup> Marceron vont se mettre à table. Un des hommes demande à boire. L'épicière vient les servir. C'est alors que la tragédie se déroule, en quelques secondes. D'un terrible coup de couteau, un des assassins a tranché la gorge de la pauvre femme ; pendant ce temps l'autre a bondi vers la cuisine. M. Marceron tourne le dos à la porte, il ne voit pas le danger qui le menace ;



Un désordre indescriptible régnait dans la chambre à coucher des époux Marceron.

leur ai crié « bon appétit » et ai continué ma route.

C'est le témoignage de M. Louis Cornet qui permit de fixer l'heure approximative du crime.

— J'avais, dit-il, quelques emplettes à faire. Je me rendis donc chez Marceron et fus surpris de voir que les volets étaient clos et que l'obscurité régnait dans la maison. Je frappai, pas de réponse. Surpris, j regardai ma montre : il était exactement 8 h. 30. « Eh bien ! pensai-je, ils se sont couchés comme les poules, aujourd'hui. » Mais je n'y attachai pas autrement d'importance.

Ainsi, une heure après le passage de M. Villette dans le petit chemin d'où l'on pouvait voir les deux époux s'appêtter à prendre leur repas du soir, une heure après les criminels avaient déjà accompli leur sinistre besogne.

\*\*

Cependant, tandis que les représentants du parquet de Montargis et le commissaire divisionnaire orléanais procédaient à ces divers interrogatoires, les inspecteurs faisaient d'utiles constatations dans le logis ensanglanté :

Les vitres de la porte et des fenêtres

il croit que c'est sa femme qui revient. Un violent coup de marteau, suivi d'autres, sur la tête et c'est fini.

Dans le café, pour plus de sûreté, le meurtrier de M<sup>me</sup> Marceron frappe à coups redoublés sur le crâne déjà en bouillie.

C'est ensuite le bouleversement complet de la maison, la découverte des économies des deux victimes, la fuite silencieuse dans la nuit sombre.

\*\*

Les retrouvera-t-on un jour ? Tout a été fait pour cela. Leur signalement a été envoyé dans les principales directions. On a interrogé, sur les routes, des vagabonds suspects. On a visité les carrières et les différentes entreprises où s'emploient ordinairement les travailleurs étrangers. On a arrêté des hommes qu'il a fallu relâcher, devant leur alibi formel. Enfin on a découvert dans la région un paquet de vêtements ensanglantés qui correspondent au signalement fourni par les témoins de Courtempierre.

Et les recherches continuent. Et les gens du pays gardent l'espoir que les époux Marceron, qu'ils estimaient tant, seront un jour vengés.

GÉO GUASCO.

## L'AFFAIRE DES FRAUDES FISCALES



Un certain nombre de personnalités seraient compromises dans l'affaire des fraudes fiscales. Il s'agit de coupons de valeurs étrangères, payés directement pas

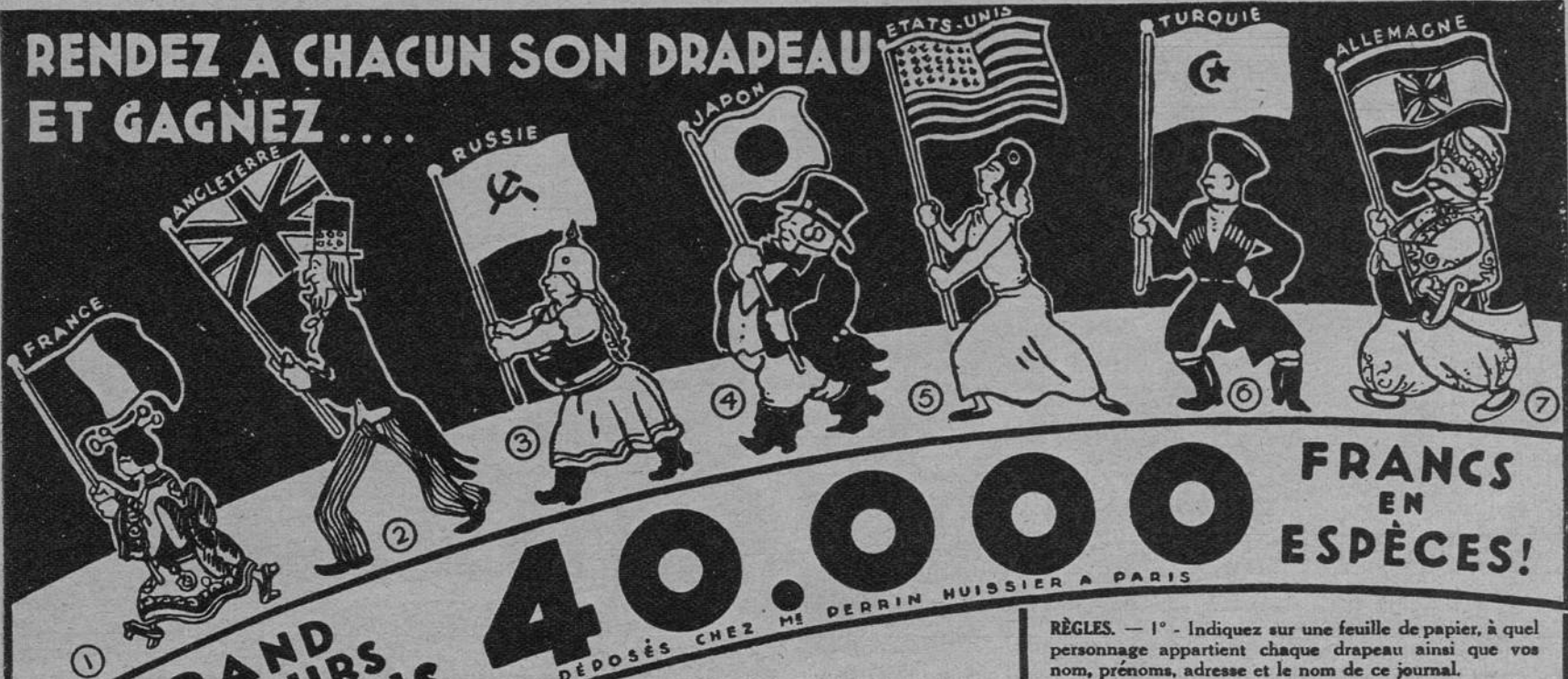
des banques sans que les droits de l'État aient été retenus, comme la loi l'exige.

On cite, parmi les notabilités mises en cause, plusieurs hommes politiques :

tels MM. Schrameck, sénateur, Péchin député de la Seine, et Jourdain, sénateur du Haut-Rhin, que représentent nos photos (H. M.)



# RENDEZ A CHACUN SON DRAPEAU ET GAGNEZ ....



## GRAND CONCOURS DES NATIONS

# 40.000

FRANCS EN ESPÈCES!

DÉPOSÉS CHEZ M<sup>e</sup> PERRIN HUISSIER A PARIS

Une petite fortune pour la nouvelle année:  
**1<sup>er</sup> Prix : 25.000 Frs**

Voici un problème d'actualité que vous devez résoudre : grâce à votre perspicacité. A l'issue d'une Conférence à Genève, les 7 personnages ci-dessus se sont trompés de drapeau pour défilé.

Rendez à chacun des 7 personnages symboliques connus, numérotés de 1 à 7, le drapeau du pays qu'il représente.

Exemple : le drapeau de l'Angleterre appartient au personnage N° 4.

Vous devez trouver les autres avec un peu d'attention ce qui vous permettra sans aucun risque, de gagner **25.000 francs**

Répondez sans tarder, si vous voulez profiter aussi de la prime de célérité.

## DES PREUVES

Voici quelques gagnants des précédents concours de la Sterling Textiles, qui a déjà distribué plus d'un demi-million de prix.

M. L. Trouttet	15.000 fr.
4, rue de Verdun, Toulouse	
M. R. Haxo	15.000 fr.
19, rue de la Prairie, Saint-Dié	
M. R. Joly	15.000 fr.
15, rue de Combault, Villiers-sur-Marne	
M. G. Barret	20.000 fr.
98, rue Monge, Paris	
Mme M. Bouton	20.000 fr.
10, rue Bichat, Paris	
Mme J. Chantoin	20.000 fr.
15, rue d'Alger, Villefranche-sur-Saône	

Les listes des gagnants des autres prix seront adressées à tous ceux qui en feront la demande.

Ne les enviez pas. - Faites comme eux

Gagnez les prix en Espèces

déposés chez M<sup>e</sup> Perrin, Huissier à Paris

1 <sup>er</sup> PRIX : .....	25.000 frs
2 <sup>es</sup> PRIX : .....	7.000 frs
3 <sup>es</sup> PRIX : .....	2.000 frs
4 <sup>es</sup> PRIX : .....	1.000 frs
6 PRIX de 500 =	3.000 frs
10 PRIX de 200 =	2.000 frs
<b>Total :</b>	<b>40.000 frs</b>

RÈGLES. — 1° - Indiquez sur une feuille de papier, à quel personnage appartient chaque drapeau ainsi que vos nom, prénoms, adresse et le nom de ce journal.

2° - Chaque concurrent sera avisé par lettre du nombre de points obtenu et sera prié d'effectuer un achat modique à l'aide de notre catalogue.

Tout article ne convenant pas sera échangé ou même remboursé.

3° - Des Juges, fonctionnaires de l'État, assistés de M<sup>e</sup> Perrin, Huissier, seront chargés d'attribuer les prix. Leur décision impartiale sera sans appel. Ce concours est interdit à notre personnel.

4° - Le concurrent ayant obtenu 1.000 points ou le nombre de points le plus élevé sera déclaré gagnant du 1<sup>er</sup> prix. Les points seront répartis comme suit : 900 points pour la solution exacte.

80 — pour s'être qualifié conformément à la règle n° 2.  
20 — pour l'apparence du bulletin, l'orthographe, l'écriture, la présentation générale, etc...

Le Concours sera terminé le 31 Janvier 1933 et la liste des gagnants, ainsi que les noms des Juges, seront envoyés à tous les concurrents régulièrement qualifiés. De toute façon chaque concurrent qualifié sera récompensé.

### PRIME DE CÉLÉRITE

Une prime additionnelle de **1.000 francs en espèces**

indépendante des autres prix sera payée immédiatement au concurrent qui se qualifiera le premier avant le 15 Décembre 1932.

Envoyez donc de suite votre réponse à

STERLING TEXTILES S.A

RAYON 47

56, RUE BEAUBOURG, PARIS 3

## Nouvelles Primes AUX ABONNÉS DE "Police-Magazine"

Prime n° 1. — Six mouchoirs chemisier, grande taille (45 cm. x 45 cm.), bel ourlet à jours, batiste d'Irlande, vignettes blanches.

Prime n° 2. — Six mouchoirs chemisier, grande taille (45 cm. x 45 cm.), bel ourlet à jours, batiste d'Irlande, vignettes de couleur.

Prime n° 3. — Un briquet automatique, fabrication soignée, nickelé et estampillé.

Pour chaque prime, frais de port et d'emballage : 1 fr. 50

**GAGNEZ** 1 000 frs par mois et plus pendant vos loisirs 2 sexes. Partout. Ecrire: Manufacture PAX G., à Marseille.

**AVENIR** dévoilé par la célèbre voyante M<sup>me</sup> MARYS, 45, r. Laborde, Paris-8<sup>e</sup>. Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

**100** Fr. le mille, adresses à copier p. enveloppes, travail assuré. Manut. VULCAN, 10, Lyon.

**EMPREINTE** invisible, révélée et relevée selon le procédé **DIQU**, inventeur, permettant d'identifier tout objet touché, lettres anonymes. 17, Rue des Bons-Plants. MONTREUIL-sous-BOIS (Seine). Produits-Méthode 100 francs.

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ? **CONSULTEZ** Mme Thérèse Girard voyante célèbre, diplômée. Expérience sous contrôle scientifique, connue du monde entier pour ses prédictions et ses conseils. 78, avenue des Ternes, Paris (17<sup>e</sup>), de 1 h. à 7 h. Cour, 3<sup>e</sup> étage.

**VOYANTE** Tarots, Astrologie, Lignes main, Guide précieux, Succès en tout, Date des événements. M<sup>me</sup> MAY, 86, rue des Moines, Paris-17<sup>e</sup> (de 2 à 7 h.) et par corresp. 20 fr. Même dimanche. Métro: Brochant.

C'est à l'Ecole Spéciale d'Administration seule 28, Bd des Invalides, Paris-7<sup>e</sup> que l'on a volume gratuit, 128 pages, documentation comp. etc, France, Colonies, Carrières

### DE L'ETAT

**INFAILLIBLEMENT** avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTE. Demandez à M<sup>me</sup> GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS, sa broch. grat. N°4.

Le Super Hétérodyné de Grand Luxe

GARANTI 2 ANS

CONSTRUIT ENTIEREMENT AVEC DU MATERIEL FRANÇAIS  
**GRANDE SENSIBILITE ET SELECTIVITE EXTREME**

TOUS SECTEURS ALTERNATIFS OU CONTINUS  
TOUS LES POSTES EUROPEENS  
SANS ANTENNE NI TERRE

COMPLET EN ORDRE DE MARCHÉ  
A CREDIT 350<sup>e</sup> A LA COMMANDE  
ET 12 MENSUALITES DE 200<sup>e</sup>

2500<sup>F</sup>

E. ANCEL, CONSTRUCTEUR  
83, RUE DE ROME, PARIS - TEL. WAGRAM 60-21

G.7

## Pour Maigrir

Prenez les **PILULES GALTON** le meilleur amaigrissant  
Réduction rapide des Hanches, du Ventre, du Double-Menton, etc. Absolument sans danger  
Le flacon avec notice, contre remb. : 20 fr. 85 - J. RATIE, ph., 45, r. de l'Echiquier PARIS, 10<sup>e</sup>

L'ENNUI C'EST LA MORT !  
POUR RIRE et FAIRE RIRE



Demandez les catalogues *Farces Attrapes, Surprises, pour Soirées et dîners, Chansons, Monologues, Prestidigitation, Physique, Maginésime, Librairie.* - Envoi contre 2 fr. Se recommander du journal. H. BILLY, 8, rue des Carmes, Paris. Maison fondée en 1898.

**SOIGNEZ-VOUS CHEZ VOUS**  
SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQURES  
SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL  
**MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES**  
SYPHILIS, BLENNORRHEE, URETHRITES, PROSTATE, CYSTITES, PERTES, METRITES, IMPUISSANCE  
Traitement facile à appliquer soi-même  
à l'insu de tous. Efficace et sûr  
**BÉRUMS-VACCINS NOUVEAUX**  
Venir ou écrire: Doct. 71, r. de Provence, 71, Paris-9<sup>e</sup>  
- Angle Chaussée d'Antin



A Madrid, devant la Haute-Cour, vient de s'ouvrir le procès des anciens ministres de Primo de Rivera et Berenguer. On leur reproche le coup d'Etat de 1923. Voici les anciens ministres au



box des accusés, leurs défenseurs au premier rang. Sur notre photo de droite, on voit quelques-uns des accusés. A gauche : l'amiral Magaz ; à droite : le général de Jordana. (W. W.)



Charles Harscoet a comparu aux assises de la Seine. Il avait tué sa femme dans un mouvement de colère. Le jury, tenant compte des bons antécédents de l'accusé et de son repentir, l'a acquitté. (R.)



Faux officier aviateur, Jean-Louis Pluche, se disant artiste de cinéma, s'était introduit dans les milieux aéronautiques militaires de Villacoublay. Espion ? Escroc ? On croit plutôt à la mégalomanie d'un déséquilibré. (R.)



Guérin, déjà condamné, était un mauvais localaire. Il tua d'un coup de parapluie dans l'œil son propriétaire, M. Sugère, qui l'avait fait expulser. Devant le jury de la Seine, l'irascible localaire a « écopé » de six mois de prison. (H. M.)



La gendarmerie d'Algrange, près Thionville, a mis la main sur une bande organisée de garnements cambrioleurs. Voici six de ces peu intéressants et précoces malfaiteurs. (G.)



M. Trotsky (dans l'encadrement de la portière) a traversé la France pour se rendre à Copenhague. La police exerça une surveillance active autour de l'ancien leader révolutionnaire. (W. W.)